

# Viticulture

PACA

n°11  
21 mai 2019



## Référent filière & rédacteur

**Elisabeth RICAUD**  
CIRAME  
ricaud-e@agrometeo.fr

## Directeur de publication

**André BERNARD**  
Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur  
Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

## Supervision

**DRAAF**  
Service régional de l'Alimentation  
**PACA**  
132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Phénologie

- [Grenache](#)
- [Muscat de Hambourg](#)

### Maladie

- [Mildiou](#)
- [Black-Rot](#)
- [Oidium](#)

### Ravageurs

- [Vers de la grappe](#)

### Information



Vous abonner |



Devenir  
observateur  
& contact |



Tous les BSV  
PACA

Photos : CA84



**F**

stade F (5-6 f. étalées)



**G**

stade G (8-9 f. étalées)



**H**

tade H (10-13f étalées)



1ères  
fleurs

Stade I (1<sup>ères</sup> fleurs)

## Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
10-11 f à 1 <sup>ères</sup> fleurs	8-9 f à 1 <sup>ères</sup> fleurs	5-6 f à 1 <sup>ères</sup> fleurs	4-5 f à 11-12 f	3-4 à 9-10 f	4-5 f à 6-7
<b>Stade 11-12 feuilles majoritaire</b>	<b>Stade 10-12 feuilles majoritaire</b>	<b>Stade 8-10 feuilles majoritaire</b>	<b>Stade 7-9 feuilles majoritaire</b>	<b>Stade 6-8 feuilles majoritaire</b>	<b>Stade 4-6 feuilles majoritaire</b>

## Muscat de Hambourg

Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 10-12 feuilles	Stade 7-10 feuilles	Stade 6-8 feuilles	Stade 5-6 feuilles

Le retard observé sur 2018 s'est accentué suite aux températures fraîches de ces 10 derniers jours : plus de 12 jours de retard par rapport à 2018.

[Carte de précocité](#)

## MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

## Taches de mildiou sur feuilles



Photo CIRAME

## Mildiou sur inflorescence



Photo CA84

Prophylaxie : [Cf bulletin n°2](#)

## Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

## Analyse du risque

Contaminations localisées de niveau faible à moyen, enregistrées les 18 ou 19 mai, avec apparition des symptômes à partir du 28 mai (Milstop). Repiquages possibles sur les parcelles avec symptômes suite aux pluies localisées du 17 au 19 mai. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de un à trois points.

## Observations

Sur 82 parcelles du réseau, observées du 15 au 21 mai, aucune parcelle ne présente de symptôme sur feuilles, une parcelle présente des symptômes sur inflorescence.

De nouveaux symptômes sont observés sur feuilles sur trois parcelles hors réseau.



Rechercher les symptômes issus des contaminations du 8 mai.

## Estimation du risque



En cas de pluie



**Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire****Analyse du risque**

Contaminations localisées de niveau faible à moyen les 18 et 19 mai, avec apparition des symptômes à partir du 28 mai (Milstop). Repiquages possibles sur les parcelles avec symptômes suite aux pluies localisées du 17 au 19 mai. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 0,5 à 2,5 points sur les secteurs avec pluies contaminatrices, en baisse de 1,5 points dans le cas contraire.

**Observations**

Sur 33 parcelles du réseau, observées du 15 au 21 mai, aucune parcelle ne présente de symptôme sur feuilles, une parcelle présente des symptômes sur inflorescence.

De nouveaux symptômes sont observés sur deux parcelles hors réseau.

 Rechercher les symptômes de la contamination localisée du 8 mai.

**Estimation du risque**

En l'absence de foyer primaire



En cas de pluie sur les parcelles avec symptômes

**Territoire Provence****Analyse du risque**

Contaminations très localisées les 17, 18 et 19 mai de niveau faible, avec apparition des symptômes à partir du 28 mai (Milstop). Repiquages possibles sur les parcelles avec symptômes, suite aux pluies localisées du 17 au 19 mai. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 2 à 3 points sur les secteurs avec pluie contaminatrice, en baisse de 0,5 à 1,8 points dans le cas contraire.

**Observations**

Sur 43 parcelles observées du 15 au 21 mai, deux parcelles présentent des symptômes sur feuilles, une parcelle des symptômes sur inflorescence.

 Rechercher les symptômes des possibles repiquages du 8 mai.

**Estimation du risque**

En cas de pluie



En cas de pluie sur les rares parcelles avec des repiquages



## BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Tache de black-rot avec des pycnides



pycnides

Photo CA13

### Analyse du risque

Les pluies des 17, 18 et 19 mai ont pu provoquer localement des contaminations dont les symptômes sur feuilles seraient visibles à partir de début juin.

### Observations

Aucun symptôme observé à ce jour.

### Estimation du risque



## OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

### Observations

Sur 132 parcelles observées du 15 au 21 mai, trois parcelles présentent des drapeaux, cinq parcelles des symptômes sur feuilles.

Oïdium sur feuilles



Photo CA83

Drapeau



Photo issue du Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

### Estimation du risque

Sur secteurs très tardifs et sur cépages sensibles et avec drapeaux



Sur parcelles où le stade 10 feuilles étalées est atteint



Autres cas



## VERS DE LA GRAPPE

Glomérule



Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

### Observations

Premiers glomérules observés en secteurs médians.

Les vols de deuxième génération sont prévus par le modèle ACTIV, au début du mois de juin en secteur très précoce, à préciser dans le prochain bulletin.

 La semaine prochaine, faire les bilans de fin de première génération (observation des glomérules) en secteur très précoces.

### Estimation du risque



Cas général



Très localement



## INFORMATIONS

Note technique nationale relative aux résistance en vigne est en ligne.

[Note technique 2019](#)

[Liste des produits de biocontrôle](#)



## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »**

### **EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES**

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
- **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».**
- **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures** : dès que les températures sont supérieures à 13°C, en journée ensoleillée et peu ventée
- **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures** : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- **Attention** : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du soleil au coucher du soleil.
- **Pour en savoir plus** : contacter l'ADA (Association de Développement Apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site de [l'ITSAP-Institut de l'abeille](#)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**CIRAME : Ricaud Elisabeth**

**Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : Richy Didier**

**Chambre d'agriculture de la Drôme : Vigne Julien**

**Chambre d'agriculture de Var : Mazeau Julie**

**Chambre d'agriculture du Vaucluse : Vandamme Rémi**

## Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**

**CAPL**

**Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse**

**CoopAzur JARDICA**

**Domaine expérimental La Tapy**

**Scan**

**Soufflet Vigne**

## Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA